

Alpha20



OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE VISANT LES ACTIONS PSB INDUSTRIES

Prix de l'offre : 30€ par action jusqu'au 28 mai inclus

Madame, Monsieur, cher actionnaire de PSB Industries,

La Famille Entremont, la Famille Rosnoblet et Union Chimique, actionnaires de référence de PSB Industries, ont souhaité renforcer ensemble leur participation au capital du Groupe. Dans cette perspective, ils ont conclu un pacte d'actionnaires en date du 24 mars 2021 constitutif d'une action de concert et créé une **société commune dénommée Alpha 20**.

Alpha 20 a déposé le 29 mars 2021 pour le compte du concert, auprès de l'Autorité des marchés financiers, **une offre publique d'achat simplifiée sur les actions PSB Industries au prix de 30€ par action**.

Alors que les volumes échangés sur le marché sont limités depuis plusieurs années, cette Offre vous permet de bénéficier d'une liquidité certaine et immédiate à un prix faisant ressortir une prime significative sur les cours actuels et sur différentes moyennes de cours.

En effet, le prix offert fait ressortir une prime de 61,3% par rapport au 25 mars 2021, dernier cours coté avant l'annonce de l'opération, et des primes de 57,0% sur 1 mois et 61,6% sur 3 mois¹.

Au regard du rapport de l'expert indépendant concluant au caractère équitable de l'Offre d'un point de vue financier, le Conseil d'administration de PSB Industries a émis un avis favorable sur cette Offre et a recommandé aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'Offre.

Le 11 mai 2021, l'Autorité des marchés financiers a déclaré l'Offre conforme aux dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

¹ Moyennes pondérées par les volumes des cours de bourse.

L'Offre est ouverte du 13 mai au 28 mai inclus.

A compter du 13 mai, les actionnaires de PSB Industries auront la possibilité d'apporter leurs titres à l'Offre d'Alpha 20 et ce, jusqu'au 28 mai inclus.

Pour ce faire, les actionnaires de PSB Industries doivent compléter et signer le formulaire de réponse à l'Offre qu'ils doivent recevoir, de la part de leur intermédiaire financier (banque, courtier en ligne, etc...) par courriel ou courrier adressé à leur domicile.

Si vous n'avez pas encore reçu ce formulaire, nous vous invitons à vous rapprocher au plus vite de votre intermédiaire financier afin de l'obtenir ou passer directement votre ordre par internet.

Si vos actions sont inscrites sous la forme nominative pure, nous vous invitons à vous rapprocher de Société Générale Securities Services (Services aux émetteurs : Tél : 02.51.85.67.89).

Votre ordre complété et signé doit avoir été réceptionné et traité par votre intermédiaire financier (ou par Société Générale Securities Services pour les actions inscrites en nominatif pur) au plus tard le 28 mai 2020 avant la clôture de la bourse.

Nous attirons votre attention sur le fait que, si à l'issue de l'Offre, les actionnaires minoritaires détiennent moins de 10 % du capital et des droits de vote de PSB Industries, les actions PSB Industries non apportées à l'Offre seront transférées à la société Alpha 20 moyennant une indemnisation au prix de l'Offre soit 30 euros par action dans le cadre d'un retrait obligatoire. Les actions de PSB Industries seront ensuite radiées d'Euronext Paris.

Vous pouvez retrouver les informations relatives à l'Offre sur les sites Internet d'Alpha 20 (www.alpha20.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org). Par ailleurs, vous pouvez poser vos questions en appelant le **numéro vert 0 805 299 407** (du lundi au vendredi de 10h à 18h) ou en adressant un courriel à l'adresse suivante : alpha20@aelyonadvisors.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher actionnaire, l'expression de notre parfaite considération.

La société Alpha 20

La note d'information, ayant reçu le visa n°21-145 de l'AMF le 11 mai 2021, et le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'Alpha 20 sont disponibles sur les sites Internet d'Alpha 20 (www.alpha20.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org), et peuvent être obtenus sans frais auprès de la société Alpha 20 – 3 rue de Monttessuy – 75007 Paris. La note en réponse, ayant reçu le visa n°21-146 de l'AMF le 11 mai 2021, et le document incluant les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de PSB Industries sont disponibles sur les sites Internet de PSB Industries (<https://www.psb-industries.com/>) et de l'AMF (www.amf-france.org),

L'offre est faite exclusivement en France. La diffusion de ce document ou tout autre document relatif à l'Offre, l'Offre, l'acceptation de l'Offre, ainsi que la livraison des actions peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. Les personnes en possession de ce document sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. L'initiateur et PSB Industries déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation par qui que ce soit des restrictions applicables. Ce document ou tout autre document relatif à l'Offre ne constituent pas une Offre de vente ou une sollicitation ou une offre d'achat de valeurs mobilières dans tout autre pays dans lequel une telle offre ou sollicitation est illégale. L'Offre ne fera l'objet d'aucun enregistrement ou visa en dehors de la France.